



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Convocation à participer à l'assemblée générale de la Ligue romande de football du mercredi 6 mars 2019, début à 18h15.

Casino de Montbenon, salle des fêtes,
Allée Ernest Ansermet 3, Lausanne.

18h15 **Assemblée générale du CSRV**
de la société coopérative du CSRV

19h30 **119^e Assemblée générale ordinaire**
de la Ligue Romande de Football

AG CSRV

18h00 Accueil et contrôle des entrées, signatures
18h15 Début de l'assemblée du CSRV
18h45 Pause

AG LRF

19h00 Accueil et contrôle des entrées, signatures
19h30 Début de l'assemblée de la LRF
21h00 Apéritif dînatoire

A l'attention des
coopérateurs du CSRV

22 février 2019

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine assemblée générale ordinaire de la société coopérative du centre sportif régional vaudois (CSRV).

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CSRV

Date : mercredi 6 mars 2019
Lieu : Casino de Montbenon, salle des fêtes, Lausanne
Heure : 18h15, ouverture des portes à 18h00
Présidence : Patrick LIAUDET

ORDRE DU JOUR

1. Accueil et présences
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du PV de l'AG du 14.03.18
5. Rapport de gestion
6. Finances
Les comptes seront présentés ultérieurement, soit par courrier, soit lors d'une AGE
7. Approbation des rapports désignés sous les chiffres 5 à 6 et décharge
au conseil d'administration
8. Renouvellement du conseil d'administration
Admissions : Sylvie MICHAUD (Leman Black Swans), Robert FREY (Banque Cler)
Démissions : Shervine NAFISSI (Friends Connection), Cédric JOSEPH (Red Marmottes)
9. Divers et propositions individuelles

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Patrick LIAUDET
Directeur, adm.

Daniel GUILLEMIN
Adm.

Rectifié le 03.03.19



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Sont convoqués :

- Les délégués des clubs membres actifs
- Le président du Groupement des arbitres
- Le président du Tribunal arbitral
- La commission de vérification des comptes

Sont invités :

- Le comité du Groupement des arbitres
- Les arbitres actifs
- Les membres du Tribunal arbitral
- Les membres d'honneur
- Les membres du CA du CSRV

22 février 2019

Mesdames, Messieurs, chers membres,

Nous avons l'avantage de vous convoquer à notre **119^e Assemblée générale ordinaire** qui se déroulera le

mercredi 6 mars 2019 à 19h30 au Casino de Montbenon à Lausanne.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ainsi que des documents complémentaires.

Nous rappelons que les clubs membres actifs ont l'obligation de se faire représenter sous peine de sanction prévue à l'article 14 des statuts. Il en va de même pour les clubs qui demandent leur adhésion qui doivent impérativement être présents pour être admis.

Dès votre arrivée, nous vous prions de vous annoncer directement et de signer la feuille de présence. Au terme de notre assemblée, nous aurons le plaisir de vous convier à notre traditionnel apéritif.

Avec nos salutations cordiales et sportives.

LIGUE ROMANDE DE FOOTBALL

Le président : La secrétaire :
D. Guillemin *S. Michaud*



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

119^e ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA LRF

Date : mercredi 6 mars 2019
Lieu : Casino de Montbenon, salle des fêtes, Lausanne
Heure : 19h30
Présidence : Daniel GUILLEMIN

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la 118^e assemblée générale
4. Rapports
 - 4.1. de gestion par le président central de la LRF
 - 4.2. du Groupement des arbitres par son président
 - 4.3. du Tribunal arbitral par son président
5. Finances
Les finances seront présentées et validées ultérieurement.
6. Adoption des rapports désignés sous chiffres 4 et 5
7. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play
8. Admissions et démissions des clubs
9. Elections
 - 9.1. du président de la LRF
 - 9.2. du comité de la LRF
 - 9.3. des clubs vérificateurs des comptes pour la saison 2019
 - 9.4. du Tribunal arbitral
10. Organisation des compétitions pour la saison 2019
11. Nomination des membres d'honneur et honoraires
12. Propositions individuelles des clubs
13. Divers

Rectifié le 03.06.19



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

INFORMATION COMPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR

3. Le procès-verbal est disponible sur le site lrf.ch.

5. Le poste de trésorier étant toujours vacant, la comptabilisation des pièces et des décomptes a pris un peu de retard. Les comptes seront donc présentés ultérieurement, soit lors d'une AGE ou par courrier. La LRF invite également les clubs à présenter un candidat pour ce poste.

7. Prix 2018
Compétitions hommes
 - Champion A : Béthusy
 - Champion B : Lokomotiv Lozanna
 - Champion C : Dynamo SLAF
 - Champion D : HEC Lausanne
 - Coupe : Bar des Boucaniers
 - Fair-play : Dorigny**Compétitions femmes**
 - Champion : Les Boucanières

8. Admission des clubs suivants : Gotham City, ZZ Lausanne, les Zèbres du Moulin de Cugy, retour de GHIE en actif (membre libre).

9. Elections
 - 9.1. Election du président :
 - Daniel Guillemain, président depuis 1996
 - 9.2. Election du comité :
 - Jérôme Koelle (Arbitres, jeu et fair-play),
 - Davide Malgioglio (relations clubs et commissions de clubs),
 - Sylvie Michaud (secrétaire générale et football féminin),
 - Berta Koelle (licences et qualifications)
 - Patrick Liaudet (CSRV).

12. Les clubs qui désirent soumettre des propositions individuelles sont priés de les faire parvenir par écrit au Comité central de la LRF d'ici au 2 mars 2019. Il ne sera pas délibéré sur des propositions tardives et/ou non inscrites à l'ordre du jour.

13. Pour des questions d'organisation, les clubs sont invités à soumettre leur éventuelle intervention au président, au plus tard, 30 minutes avant le début de l'assemblée.

Rectifié le 03.06.19